

STAGE

Master Sociétés plurielles: cultures, politique et religions

Option Dynamiques sociales et culturelles

Objet

Le stage assure la collaboration de l'étudiant-e avec une institution où développer de nouvelles compétences professionnelles et/ou de recherche.

L'étudiant-e peut profiter de son stage pour approfondir sa connaissance des thématiques abordées dans son mémoire de master.

Il ou elle peut aussi se servir du stage pour se familiariser avec un environnement professionnel l'intéressant tout particulièrement.

Le stage est soit le fruit d'une démarche individuelle de l'étudiant-e attiré-e par un secteur d'activité en particulier, soit il s'insère dans le cadre d'un projet de mémoire ou d'un projet de recherche sous la responsabilité du directeur ou de la directrice de mémoire.

Suivi

L'enseignant-e responsable du stage est le directeur ou la directrice de mémoire, ou un-e autre enseignant-e de l'Unité Sociologie habilité-e à diriger des mémoires de Master. L'étudiant-e discute avec il ou elle des objectifs précis du stage, ses modalités et son organisation pratique.

Un-e représentant-e de l'institution d'accueil accueille l'étudiant-e sur le lieu du stage.

Durée

La durée du stage équivaut au moins à 4 semaines à plein temps (160 heures, rédaction du rapport de stage non comprise).

Le stage est réalisé pendant les études de Master; il doit être validé pour pouvoir déposer le mémoire de Master.

Validation

La validation du stage demande la rédaction d'un rapport écrit de 15 pages (environ 7'500 mots), bibliographie et annexes non compris.

Dans ce texte, il est demandé à l'étudiant-e de faire preuve d'un regard réflexif sur son insertion dans l'institution d'accueil et de présenter des aspects du fonctionnement de celle-ci dont il ou elle aura convenu avec l'enseignant-e responsable du stage.

Le rapport est à remettre à l'enseignant-e responsable du stage dans un délai de 4 semaines au maximum après la fin de celui-ci.

Le rapport est évalué par l'enseignant-e responsable du stage dans un délai de 2 mois dès la fin de celui-ci.

Le stage est validé lorsque l'enseignant-e responsable accepte le rapport de stage.

Si le rapport est refusé, le ou la stagiaire est autorisé-e à retravailler son texte pour une seconde présentation dans un délai de 4 semaines.

Le rapport de stage est noté.

La validation du stage donne droit à 9 crédits ECTS.

La validation du stage doit intervenir avant le dépôt du mémoire.

Procédure

1. L'étudiant-e convient avec l'enseignant-e responsable du stage du lieu, objectifs et modalités de celui-ci.

3. Il ou elle remplit et fait signer la convention de stage. Le formulaire est téléchargeable sur le site internet de l'Unité Sociologie, page Informations utiles, section Master. Il ou elle remet copie à l'enseignant-e responsable du stage et au ou à la représentant-e de l'institution d'accueil dans un délai d'au moins 2 semaines avant le début du stage.

4. A la fin du stage, l'étudiant-e remet le rapport du stage à l'enseignant-e responsable de celui-ci et en envoie copie au ou à la représentant-e de l'institution d'accueil.

CONVENTION DE STAGE**Master Sociétés plurielles: cultures, politique et religions
Option Dynamiques sociales et culturelles****Les parties**

L'institution d'accueil (nom et adresse):

représentée par (nom, prénom, adresse, téléphone de contact, adresse email):

L'Unité Sociologie du Département des sciences sociales, représenté par l'enseignant-e responsable du stage (nom, prénom, adresse, téléphone de contact, adresse email):

Le ou la stagiaire (nom, prénom, adresse, téléphone de contact, adresse email):

Le stage

Lieu et objectifs du stage:

Durée du stage (dates et nombre d'heures):

Le ou la représentant-e de l'institution d'accueil:

Signature.....

Lieu

Date.....

L'enseignant-e de l'Unité Sociologie responsable du stage:

Signature.....

Lieu

Date.....

Le ou la stagiaire:

Signature.....

Lieu

Date.....

** Les principes relatifs au stage figurant ci-dessous font partie intégrante de la présente convention.*

Responsabilités du ou de la stagiaire

Le ou la stagiaire s'engage à:

réaliser les activités établies dans le cadre de cette convention;

effectuer le stage en respectant les règles de fonctionnement de l'institution d'accueil et conformément aux exigences fixées par l'Unité Sociologie;

remettre un rapport de stage selon les modalités fixées par l'Unité Sociologie;

rester immatriculé-e à l'Université de Fribourg pendant toute la durée du stage.

Le ou la stagiaire atteste être couverte par une assurance maladie et accidents, et avoir souscrit une assurance garantissant sa propre responsabilité. L'Université de Fribourg est déchargée de toute responsabilité à cet égard.

Responsabilités de l'institution d'accueil

L'institution d'accueil s'engage à:

designer une personne compétente qui reçoit le ou la stagiaire;

favoriser la réalisation des objectifs du stage par le ou la stagiaire;

se tenir à disposition de l'enseignant-e responsable du stage pour lui procurer les informations éventuellement nécessaires à l'évaluation du rapport de stage.

L'institution définit les conditions de rétribution du stage, s'il y a lieu, en prenant en compte les spécificités et les objectifs du stage ainsi que le caractère formateur de celui-ci.

Responsabilités de l'Unité Sociologie

L'Unité Sociologie s'engage à:

assurer le suivi académique du stage;

évaluer, pour acceptation, le rapport de stage remis par le ou la stagiaire en fin de stage.